

☎ : 02.43.83.51.12

✉ : 02.43.83.51.13

Email : communaute@cc-valdesarthe.fr

Date de Convocation

14/12/2018

L'an Deux Mille Dix-Huit

Le 20 décembre, à 20 H 30

à Cérans-Foulloutourte

Le conseil de communauté, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO.

Nombre de Conseillers

En exercice : **45**

Présents : 38

Votants : 41

Etaient présents :

Mmes BAYER, BENOIST, CERISIER, COUET, DELAHAYE, GOUET, HARDOUIN, HERVE, MALATERRE, MEILLANT, MONCEAU, MOUSSAY, MOUSSET, QUEANT, ROGER, TAUREAU, THEBAULT, Mrs D'AILLIERES, AVIGNON, BACOU, BOISARD, BOURMAULT, CHOQUET, CORBIN, COYEAUD, DEGOULET, DHUMEAUX, DUFOUR, FONTAINEAU, FOURNIER, FROGER, GARNIER, JOUSSE, LE QUEAU, MAZERAT, OLIVIER, PAVARD, PIERRIEU, RENAUD, TELLIER, TESSIER, TRIDEAU, VAUGRU, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mmes MOUSSET, TAUREAU, Mrs DEGOULET, RENAUD, Mme HERVE donne pouvoir à Mr TELLIER, Mme MONCEAU à Mme HARDOUIN, , Mr BACOU à Mr FONTAINEAU.

Secrétaire de séance : Mme CERISIER.

Etaient également présents : Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des Services et Mme LANCIEN Delphine, Rédactrice.

OBJET : Enfance – Tarifs 2019 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Madame la Vice-présidente chargée de la compétence enfance expose que la commission Enfance/Jeunesse/Social et la commission des Finances proposent une revalorisation des tarifs ALSH de 1%.

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs 2019 pour l'A.L.S.H. comme suit :

✓ Prix de la semaine à 143,45 € auquel s'applique le quotient familial :

Quotient familial	Participation des familles	Prix unitaire	Prix unitaire-10%
QF1 <= 700 €	21% à charge des familles	6,02 €	5,42 €
QF2 700 < et <= 900 €	32% à charge des familles	9,18 €	8,26 €
QF3 900 < et <= 1 200 €	43% à charge des familles	12,34 €	11,10 €
QF4 > 1 200 €	54% à charge des familles	15,49 €	13,94 €

Les formules tarifaires en vigueur sont les forfaits 5 jours et 4 jours sur toutes les périodes de vacances et le tarif journée sur les petites vacances. Par rapport à la configuration de certaines semaines de vacances, les forfaits sont adaptés à la durée d'ouverture sur la semaine (forfaits 2 et 3 jours).

L'application d'une réduction de 10 % sur le tarif A.L.S.H. à partir du 3^{ème} enfant et suivants d'une famille sur la même période de vacances est maintenu.

Quotient familial	Forfait 5 jours		Forfait 4 jours		Prix journée	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	30,10 €	27,10 €	24,08 €	21,68 €	13,16 €	11,84 €
QF2 700 < et <= 900 €	45,90 €	41,30 €	36,72 €	33,04 €	13,16 €	11,84 €

QF3 900 < et <= 1 200 €	61.70 €	55.50 €	49.36 €	44.40 €	16.19 €	14.57 €
QF4 > 1 200 €	77.45 €	69.70 €	61.96 €	55.76 €	16.19 €	14.57 €

Le forfait 3 jours est appliqué sur la semaine 33. du 12 au 14 août.

Le forfait 2 jours est appliqué sur la période de vacances de Noël du 23 au 24/12 et du 02 au 03/01/2020.

Quotient familial	Forfait 3 jours		Forfait 2 jours	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	18.06 €	16.26 €	12.04 €	10.84 €
QF2 700 < et <= 900 €	27.54 €	24.78 €	18.36 €	16.52 €
QF3 900 < et <= 1 200 €	37.02 €	33.30 €	24.68 €	22.20 €
QF4 > 1 200 €	46.47 €	41.82 €	30.98 €	27.88 €

Pour les assistants familiaux, la commission maintient l'application du QF1 pour les enfants accueillis.

Pour les mini-camps, les tarifs sont ceux du forfait de la semaine auquel s'ajoutent les nuitées revalorisées de 1 %, soit 6.12 € par nuit.

	Mini-camps 5 jours		Mini-camps 3 jours Semaine 33	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
QF1 <= 700 €	54.58 €	51.58 €	42.54 €	40.74 €
QF2 700 < et <= 900 €	70.38 €	65.78 €	52.02 €	49.26 €
QF3 900 < et <= 1 200 €	86.18 €	79.98 €	61.50 €	57.78 €
QF4 > 1 200 €	101.93 €	94.18 €	70.95 €	66.30 €

Pour Extrait conforme,
La Suze sur Sarthe, le 20/12/2018
Le Président



[Handwritten signature]

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200629-20181221-DE710_35_12_18-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet 21/12/2018

